

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel des Coteaux - DN MADE - Mode - Spécialité : Innovation mode et matériaux

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée professionnel des Coteaux - DN MADE - Mode - Spécialité : Innovation mode et matériaux	Jury par défaut	Tous les candidats	15	695	45	58	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines de la création passée et contemporaine dans leur diversité et complémentarité afin de développer sa curiosité sur le monde et les phénomènes de société, mais également son sens de l'imagination et de l'initiative.

Disposer d'un esprit de synthèse et d'anticipation utile à la démarche de projet par la complémentarité des domaines des humanités, scientifiques, technologiques et des arts.

Posséder des compétences en matière d'expression écrite et orale en français et dans une langue étrangère.

Démontrer une appétence pour les techniques de création traditionnelles et numériques, ainsi que les savoir-faire et les modes de fabrication.

Faire preuve de capacités d'organisation et d'autonomie, mais également des dispositions au travail en équipe.

Attendus locaux

Les futurs étudiants doivent être en mesure:

-Disposer d'une culture générale et artistique en lien avec les domaines de la création et d'un esprit de synthèse en matière d'expression orale, écrite et graphique.

-Démontrer un intérêt pour le design de mode, le matériau textile et les techniques d'expérimentation afin de développer une approche sensible de la couleur et des matières dans les champs du design et des métiers d'art.

-Faire preuve d'un investissement personnel important et d'autonomie dans l'organisation du travail.

*Une attention particulière sera accordée à la construction d'un projet personnel en lien avec la formation envisagée, par l'étude d'un carnet. Chaque candidat téléversera, dans son dossier Parcoursup, un carnet au format PDF, 2Mo max., 10 pages A4 max.

Ce carnet sera composé d'éléments visuels et/ou textuels organisés selon le choix du candidat. Il constituera son univers visuel (préférences, curiosités, etc...). Ce carnet témoignera de ses choix culturels, artistiques, littéraires, scientifiques, technologiques, environnementaux et de tout complément qu'il jugera utile.

Si certains éléments, que le candidat souhaite transmettre, sont numériques (blog, réseaux sociaux.), des captures d'écran

remplaceront les liens téléchargeables.

Ce carnet devra également mettre en évidence :

- l'intérêt du candidat pour la spécialité demandée, le matériau textile, et les techniques d'expérimentation.
- les attraits culturels du candidat (artistiques, littéraires, scientifiques, technologiques et environnementaux)
- les diverses implications dans le monde associatif et ou/sportif
- la compréhension du parcours et les raisons de ce choix.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le DNMADE Mention MODE spécialité INNOVATION MODE ET MATERIAUX est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence. La formation est fractionnée en 3 ans : Année 1 : INITIATION_ Année 2 : ORIENTATION-SPECIALISATION_ Année 3 : PROFESSIONNALISATION.

Le DNMADE Mention MODE spécialité INNOVATION MODE ET MATERIAUX s'attache à lier démarche artistique et technique dans la spécialité « INNOVATION MODE ET MATERIAUX ». Ce parcours questionne les champs de la production industrielle et de la production artisanale en mettant l'accent sur une pratique innovante et créative.

La formation se fonde sur un travail de réflexion et d'expérimentation plastique, technique, technologique sur le volume, la couleur, la matière autour du corps pour élaborer un style, affirmer un univers singulier. La définition d'un fil conducteur entre les différentes matières participe à la cohérence et à la lisibilité d'un enseignement devant conduire l'étudiant à développer sa singularité, son originalité. La formation conduit l'étudiant à dépasser l'aspect technique pour aborder le vêtement comme une source de réflexion.

Les projets visent à former à la conception et à la réalisation du vêtement. La formation accorde une place particulière aux problématiques liées au corps et à l'apparence, ainsi qu'à la culture technique, technologique et artistique de la mode.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été étudiées en tenant compte des moyennes des bulletins, des appréciations mettant en évidence des capacités de travail, d'assiduité et de méthodologie, des centres d'intérêts, de la pertinence du **projet motivé** et du **carnet**.

L'implication et l'assiduité ont, également, été prises en compte dans l'examen des vœux.

Une attention particulière a été accordée à la construction d'un projet personnel, en lien avec la formation envisagée, par l'étude d'un carnet. Chaque candidat pouvait téléverser, dans son dossier Parcoursup, un carnet au format PDF, 2 MO maximum.

Ce carnet était composé d'éléments visuels et/ou textuels organisés selon le choix du candidat. Il constituait son univers visuel (préférences, curiosités, etc...). Ce carnet témoignait de ses choix culturels artistiques littéraires, scientifiques, technologiques, environnementaux et comportait tout complément qu'il jugeait utile.

Ce carnet mettait donc en évidence :

- l'intérêt du candidat pour la mode, le matériau textile et les techniques d'expérimentation,
- les attrait culturels, artistiques, littéraires, scientifiques, technologiques, environnementaux,
- des aptitudes graphiques, techniques, sensibles...

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le manque de variété des productions personnelles, dans le carnet, ne démontre pas l'attrait du candidat pour la formation. Le candidat doit cibler davantage, dans son carnet, la spécialité demandée afin d'orienter les travaux attendus. Il est souhaitable que le candidat fasse la démonstration des compétences techniques et artistiques, déjà présentes ou abordées, à travers des productions personnelles en couture, en graphisme et en explorations textiles (broderie, tissage, tricot, sérigraphie, teinture..).

Il est fortement conseillé que les candidats se rendent aux journées portes ouvertes afin d'échanger avec les enseignants et les étudiants.

Il est attendu que le candidat dresse une distinction nette entre ses références/inspirations et ses projets personnels. La rubrique « Activés et centres d'intérêt » doit être précisément renseignée permettant, ainsi, de préciser le profil du candidat. Le candidat doit veiller également à renseigner le projet de formation en apportant des éléments supplémentaires par rapport à la rubrique « Activités et centres d'intérêt ». En effet, l'engagement pour la mention demandée doit être prouvé par des éléments concrets. Cependant, cette rubrique doit se concentrer essentiellement sur des informations utiles à l'évaluation de l'intérêt prononcé du candidat pour le domaine et les activités inhérentes à la formation demandée. Il est inutile d'établir une liste de tous les voyages personnels réalisés - sauf si ces derniers ont permis un enrichissement significatif en termes de connaissance et d'inspiration pour le candidat -, de même qu'il n'est pas souhaitable de préciser l'ensemble des activités périscolaires réalisées depuis l'enfance si ces dernières n'ont pas de rapport avec l'intérêt du candidat pour la mention.

Il est conseillé que, dans les références/inspirations présentées, ressorte une culture nourrie en lien avec le domaine des arts et plus particulièrement de l'option demandée. Ainsi, les références trop attendues et évidentes sont à éviter et des actualités/travaux d'artistes et designers plus pointus sont à privilégier.

Le carnet ne doit pas être uniquement constitué de références d'inspiration mais doit absolument rendre compte des travaux personnels engagés.

Le projet de formation étant limité en caractère, il est conseillé aux candidats de réaliser une synthèse rendant compte de leur motivation et de mettre en valeur les aptitudes requises pour postuler en DNMADE. Il est également souhaitable de faire l'effort de distinguer son écrit en fonction de la formation demandée afin de ne pas rester dans un discours trop généraliste, imprécis et parfois maladroit (erreur de mention du nom de l'école ou de la formation demandée).

Les établissements d'origine manquent parfois de connaissance sur cette formation spécifique, ce qui induit une note de Fiche Avenir en désaccord avec les aptitudes réelles du candidat. De même, les appréciations et avis visibles sur la Fiche Avenir ne sont pas toujours représentatifs des réelles capacités du candidat ou en accord avec les appréciations lisibles sur les bulletins fournis. Il est indispensable que les candidats non directement issus d'un baccalauréat veillent à produire une Fiche Avenir dûment complétée car l'absence de fiche avenir est pénalisante.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes 1ère et Tle	Moyennes des matières artistiques, littéraires et LVA	Rubrique Bulletins « moyennes obtenues en classes de première et terminale » principalement dans les filières artistiques et littéraires et notes au baccalauréat Rubrique Bulletins « appréciations scolaires 1ère et terminale »	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie, savoir - faire et autonomie	Intérêt pour le domaine de la création Démontrer une curiosité pour les techniques de création contemporaine et traditionnelle Démontrer des aptitudes graphiques	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir Champ « autonomie » de la fiche Avenir Rubrique Bulletins « appréciations scolaires 1ère et terminale »	Essentiel
Savoir-être	Capacité d'organisation, d'autonomie et travail en équipe. Régularité et assiduité	Implication dans les travaux demandés Capacité à s'investir Assiduité et sérieux	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Aveni	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation Carnet	Disposer de qualités rédactionnelles, d'un esprit de synthèse et de compétences en matière d'expression écrite Démontrer l'engagement pour la mention avec des éléments concrets Singularité du carnet, qui doit être nourri de travaux personnels, démontrant la	Rubrique « projet de formation » Rubrique « carnet »	Essentiel

		connaissance, les exigences et les attendus de la formation souhaitée		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Investissement	Activités et centres d'intérêt Expériences personnelles liées au domaine et engagements citoyens	Champ « Engagement citoyen » de la Fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important

Signature :

HERVE PIZZINAT,
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel des
Coteaux